



CONTRAT DE QUARTIER DURABLE « MAGRITTE » À JETTE FICHE DE PROJET

Nom du projet : « **Magritte porte ses fruits** »

Numéro du projet : MAG 16/5

Date: Mai 2019

A. PORTEUR DU PROJET

1. Coordonnées de la personne responsable (signataire de la convention) :

Nom, prénom : De Muynck, Simon

Fonction : Coordinateur

Adresse : Avenue Den Doorn 7/1, 1180 Bruxelles

Tél. : 0470 59 72 88

Fax : /

E-mail : simdemuynck@gmail.com

2. Identification du porteur de projet :

Nom : Centre d'écologie urbaine asbl

Forme juridique : asbl

Date de création : 03 janvier 2012

Siège social : Avenue Den Doorn 7/1, 1180 Bruxelles

Objet social :

Le Centre d'écologie urbaine vise à augmenter la résilience de Bruxelles en dynamisant les innovations sociales en faveur de l'écologie. Elle fonctionne comme une organisation-pont en mettant en place et facilitant des partenariats complexes avec une diversité d'acteurs pour activer de nombreux projets concrets à Bruxelles, ainsi que de l'éducation permanente et de la recherche-action participative.

Personne de contact : Simon De Muynck

Site Internet : <https://urban-ecology.be/>

N° de compte bancaire : BE10 3631 0223 4404

Agréations par une autorité publique : /

Connaissance du périmètre d'intervention du CQD et abords (expliquez) :

De manière générale, les activités du Centre d'écologie urbaine portent toutes, sans exception, sur Bruxelles. Ainsi, depuis plus de sept années, nous avons déployé des projets concrets, connectés au territoire de la région bruxelloise. Pour ce qui concerne la commune de Jette, le Centre d'écologie urbaine a déjà réalisé une première balade de reconnaissance des plantes sauvages dans la commune.

Le Centre d'écologie urbaine n'a pas de connaissance particulière du périmètre d'intervention du CQD Magritte, mais a pris connaissance des documents suivants :

- ✓ *Comité d'accompagnement : Assemblée générale du 06/09/2017 ;*
- ✓ *Procès-verbal de l'assemblée générale 1 du 06/09/2017 ;*
- ✓ *Dossier de candidature - Projet de Contrat de Quartier Durable « Magritte » du 31/01/2017 ;*
- ✓ *Notre acteur du quartier Magritte - Christophe Kurt – Animateur à L'Abordage*
- ✓ *Dossier de base – Atlas de cartes, Février 2018 ;*
- ✓ *Dossier de base – Rapport 01, Diagnostic partagé, Février 2018 ;*
- ✓ *Dossier de base – Rapport 02, Vision collective, Février 2018 ;*
- ✓ *Dossier de base – Rapport 03, Fiches-projets du programme, Février 2018 ;*

Expériences utiles :

Le Centre d'écologie urbaine est porteur du projet **Pépinière citoyenne** (voir plaquette et <https://urban-ecology.be/pepiniere-citoyenne>) qui a pris place à Schaerbeek à l'échelle d'un îlot. Pépinière citoyenne est un projet participatif portant sur le socio-écosystème bruxellois. Il s'agit de sensibiliser le public à l'importance de la nature en ville et de créer des espaces de formation à la gestion d'espèces indigènes, arbres fruitiers et autres plantes patrimoniales ou à intérêt écosystémique. Cette capacitation citoyenne s'effectue grâce à des ateliers pratiques ouverts à tous : c'est l'occasion de transformer la ville (jardins, parcs, places publiques, rues, toitures, écoles...) pour la remettre entre les mains des citoyens et de la nature. Le projet est lancé fin 2017 en phase test d'un an dans le quartier Opale à Schaerbeek, en collaboration avec son comité de quartier.

Par ailleurs, le Centre d'écologie développe une grosse expérience en matière fruitiers comestibles choisis et plantés en mode participatif au travers de la soumission auprès d'Innoviris du projet Co-create **ARBRES** (en cours de construction). <https://urban-ecology.be/blog/arbres>

Enfin, le Centre d'écologie urbaine est rompu aux processus participatifs liés aux vergers urbains au travers notamment de l'expérience acquise dans le cadre du projet **Verger d'Italie** (Ixelles) : <https://urban-ecology.be/blog/2018/1/11/2017-revivez-un-an-au-verger-urbain-ditalie-ixelles> qui permet de gérer en bien commun, avec les citoyens, un verger urbain participatif.

Les profils de **Simon De Muynck** (gestion de projets participatifs, supervision) et de **Pierre Lacroix** (paysagiste, processus participatifs) assureront la bonne exécution du présent projet.

3. Partenaires du projet :

F=financier O=opérationnel	Nom	Rôles	Mise à disposition de personnel (nombre d'ETP)	Intervention financière (en €)
O	Centre d'écologie urbaine	<i>Organisation et supervision de l'ensemble des activités proposées A1-A3 (voir supra)</i>	<i>42,5 homme/jour</i>	28 720

B. CONCEPTION DU PROJET

4. Quelle est l'origine du projet ?

Expliquez la problématique rencontrée (constat, diagnostic, étude, observation).

Nos activités de recherche passées (**Opération Tournesol**) ont montré la pertinence d'utiliser l'arbre fruitier comme outil de revitalisation urbaine et de résilience locale dans un contexte dense et pollué (voir rapport Tournesol, <https://www.dropbox.com/s/ktn7adcd80plpfu/Rapport%20Final%20IBGE%2006%2003%202015%20VF.pdf?dl=0>) et l'étude de notre collègue **Gauthier Chapelle** https://www.dropbox.com/s/jwt1uskklcxn9wc/Chapelle%20_etude_pollution-et-agricultureUrbaine_Greenloop_avril_2013.pdf?dl=0 qui démontre, articles scientifiques à l'appui (**Turner, 2009**) que « *les fruits et légumes-fruits : (...) sont les cultures les moins sensibles aux contaminants du sol, et donc les plus souhaitables, incluant des fruits et graines (...) et les fruitiers tels que les pommiers et les poiriers. Le (seul) risque résiduel peut alors être celui des particules du sol déposées par la pluie ou le vent, ou de la pollution aérienne de surface, ce qui confirme l'intérêt de laver les fruits et légumes après la récolte* ».

La pertinence d'implanter des fruitiers collectifs dans le périmètre du Contrat de Quartier Magritte prend corps dans les documents suivants :

Pour ce qui concerne l'imperméabilisation, le « **Dossier de base – Rapport 01, Diagnostic partagé, Février 2018** » nous apprend, que « *la carte du taux d'imperméabilité montre des valeurs moyennes comprises entre 60 et 80%, avec des valeurs plus élevées encore en bordure de l'avenue Woeste. L'îlot du site Esseghem et des friches le long de la voie ferrée présente logiquement des valeurs plus basses de par son taux de verdurisation plus important, malgré la présence des garages souterrains sous une large dalle étanche* » ;

> Cela démontre clairement que le fruitier est pertinent en ce qu'il mobilise beaucoup moins de place au sol que l'horticulture et le maraîchage urbains à Bruxelles.

Concernant la faune et la flore, le même dossier explique que « *la situation pourrait être nettement meilleure, en témoignent les très larges pelouses tondues autour des immeubles du Foyer Jettois qui par leur aspect monostrate ne sont certainement pas les plus efficaces en matière de biodiversité. La faible proportion d'arbres sur les pelouses (e.a. sur le terrain au-dessus des garages, certes avec seulement une couche de 70cm de terres disponibles) laisse aussi filer le vent entre les immeubles, phénomène ressenti à hauteur des garages surtout durant la mauvaise saison* ».

> La pertinence de l'arbre comestible et des nombreux services éco systémiques qui lui sont associés apparaît à nouveau.

Pour ce qui concerne les enjeux prioritaires, le « **Dossier de base – Rapport 02, Vision collective, Février 2018** » rappelle que *Le contexte industriel historique ayant laissé en héritage de nombreux terrains pollués sur le périmètre, le choix de plan de plantations par les bureaux d'études intégrant des techniques de phytoremédiation est une opportunité pour ce CQD, en plus du caractère innovant qu'elle apporte quant au processus de dépollution des sols.*

> L'arbre peut être utilisé comme phytostabilisant et, plus généralement, la présence de l'arbre en ville répond à d'autres enjeux évoqués dans le document (qualité de l'air, des sols¹, de l'espace public).

5. Le projet vise-t-il à renforcer un projet existant : OUI NON

- Si oui, pouvez-vous décrire le projet ?
- Existe-t-il des documents relatifs à ce projet et pouvez-vous les joindre en annexe ?

Voir les projets Tournesol, Verger d'Italie et Pépinière Citoyenne sur le site du Centre d'écologie urbaine asbl.

6. Public visé :

Notre projet « Magritte porte ses fruits » peut être structuré en **quatre grandes étapes** qui ne visent pas les mêmes types de participants.

¹ A ce sujet, soulignons les possibilités de phytostabilisation de certains types de polluants de la part de certains arbres (voir <https://urban-ecology.be/blog/2018/2/26/2013-2015-operation-tournesol> et <https://urban-ecology.be/blog/2013/02/21/un-jalon-de-plante-vers-la-phytoremediation>).

A.1. Détermination collective des différents types d'espaces pouvant accueillir des fruitiers accessibles au grand public :

> Public visé : responsables d'administration communale, responsables du CQD, associations de terrain, gestionnaires et propriétaires des terrains.

A.2. Co-définition des attentes citoyennes à propos des types et des variétés de fruitiers désirés dans les espaces déterminés en A1 ; Esquisses en direct :

> Public visé : usagers, habitants et associations du périmètre du CQD Magritte, administrations, propriétaires des terrains. Remarque : les ateliers seront adaptés à un public non averti. Un important travail de vulgarisation à propos des essences sera fourni, et une palette diversifiée de fruitiers sera présentée, accompagnée de leurs avantages et inconvénients selon leurs caractéristiques : port, gabarit, type de fruit, nécessité d'entretien, rusticité etc.

A.3. Ateliers horticoles participatifs :

> Public visé : usagers, habitants et associations du périmètre du CQD Magritte, administrations, propriétaires des terrains.

A.4. Ateliers pour la pérennisation :

> Public visé : usagers, habitants et associations du périmètre du CQD Magritte, administrations, propriétaires des terrains.

7. Objectif(s) poursuivi(s) :

A.1. Détermination collective des différents types d'espaces pouvant accueillir des fruitiers :

> Objectifs : visualiser les terrains sujets à plantation, les différents acteurs propriétaires, les types de gouvernances possibles (gestion et entretiens privés, publics, hybrides) ; comprendre les dynamiques règlementaires de ces terrains et les possibilités d'implantation (terrain adapté à des fruitiers basses moyennes et/ou hautes tiges, présence ou non d'impétrants). (Ex : (pas de haute tige comestible dans une rue dense)

A.2. Co-définition des attentes citoyennes à propos des types et des variétés de fruitiers désirés dans les espaces déterminés en A1 ; Esquisses en direct :

> Objectifs : définir collectivement avec les usagers les types de fruitiers et les variétés par type de terrain dégagé en A1. ; analyser les enjeux paysagers, de gouvernance et de pollinisations de chacune des interventions de plantation projetée ; dessiner en direct le projet (les arbres choisis sur les terrains). Dans certains cas, des petits fruitiers, buissons, plantes grimpantes et vivaces pourront également être choisies si elles se prêtent bien à un usage comestible.

A.3. Ateliers horticoles participatifs :

> Objectifs : capaciter les participant.e.s à propos des bienfaits des arbres comestibles en ville, et de **faire la ville avec ses usagers** ; cueillir et partager les fruits ; former, via des formations-actions, à la plantation et à l'entretien des fruitiers considérés.

A.4. Ateliers pour la pérennisation :

> Objectifs : assurer la pérennisation des dynamiques (gestion, gouvernance etc.)

8. Réalisations proposées :

A.1. Détermination collective des différents types d'espaces pouvant accueillir des fruitiers :

> Réalisations : cartes co-crées localisant les espaces d'implantation potentiels.

A.2. Co-définition des attentes citoyennes à propos des types et des variétés de fruitiers désirés dans les espaces déterminés en A1 ; Esquisses en direct :

> Réalisations : 3 ateliers de co-création ; esquisses paysagères co-crées ; accords de gouvernance de gestion des fruitiers.

A.3. Ateliers horticoles participatifs :

> Réalisations : plantations proprement dites ; animation d'ateliers (6 ateliers de plantation, 9 ateliers d'entretien).

A.4. Ateliers pour la pérennisation :

> Réalisations : accords de collaboration, de gouvernance, de co-gestion pour la pérennisation à long terme des efforts mis en place (3 ateliers)

9. Résultats envisagés (bénéfices attendus dès la fin de l'action pour le public visé. Précisez par ex. le nombre d'hommes ou de femmes que vous souhaitez former ?) :

Pour les actions A.2. et A.3 nous attendons environ **15 participants** par atelier, soit environ 270 participants actifs dans le projet pendant plus de 3 ans au cours de 18 ateliers.

Les bénéfices attendus sont à trouver dans une nouvelle manière de faire la ville, réellement avec ses habitants et usagers, dans une direction de gouvernance nouvelle.

10. Impacts attendus (à long terme qu'attend-on comme changements dans le périmètre du CQD grâce à la mise en œuvre du projet ?) :

L'impact attendu est à trouver dans un **changement de paradigme**, de posture citoyenne vis-à-vis du rôle des arbres dans l'espace public. En outre, nous postulons que les arbres plantés auront un impact direct sur la **qualité de vi(II)e** du quartier, sur sa résilience locale ainsi que sur la **qualité esthétique** des espaces qui seront mobilisés.

11. Méthode d'évaluation envisagée :

L'organisateur proposera aux participants qui le désirent de remplir un court questionnaire anonyme portant sur l'évaluation du processus dans son ensemble, en tenant compte de **critères exogènes** (responsable du CQD) mais aussi, et c'est nouveau, **endogènes** (émanant des participants eux-mêmes). Ces évaluations seront communiquées auprès du responsable du CQD dans le rapport final synthétique.

C. MISE EN OEUVRE DETAILLEE DU PROJET

12. Une phase préparatoire est-elle nécessaire² (expliquez et présentez le timing prévu) : Non

13. Date de début, de fin et durée totale du projet : Juillet 2019 – Septembre 2022

39 mois

14. Localisation de l'activité :

Les tâches liées à l'action se dérouleront dans la commune de Jette ;

Les tâches liées aux actions A2 et A3 se dérouleront dans le périmètre du CQD Magritte.

² Association du public à la conception, recherche de locaux, engagement de personnel, études réalisées en vue du projet, formations suivies pour mener à bien le projet, etc.

15. Planning des actions à réaliser pour mener à bien le projet :

PHASE	07/2019	2020			2021			2022			09/2022
A1	Interviews, carto etc.										
A2	Ateliers	1	2	3							
A3	Plantation	1	2	3	4	5	6				
	Entretien	1		2	3	4	5	6	7	8	9
A4		1			2			3			

Travail prévu par phase	Jours
A.1. Détermination collective des différents types d'espaces pouvant accueillir des fruitiers	
<i>Interviews des acteurs clés du CQD</i>	5
<i>Cartographie des terrains disponibles pour la plantation</i>	1,5
<i>Identification des contraintes règlementaires et de gouvernance liées à la plantation dans les terrains recensés</i>	1,5
<i>Synthèse et vulgarisation de la cartographie</i>	1
A.2. Co-définition des attentes citoyennes à propos des types et des variétés de fruitiers désirés dans les espaces déterminés en A1 ; Esquisses en direct	
<i>Travail de vulgarisation en amont (liste de fruitiers, pollinisations croisées, avantages et inconvénients de chaque espèce etc.)</i>	3
<i>Organisation des 3 ateliers de co-construction</i>	1
<i>Ateliers de co-construction citoyenne et esquisse en direct (3 demi-journées pour 2 personnes)</i>	3
<i>Esquisses retravaillées et définitives</i>	1
A.3. Ateliers horticoles participatifs	
<i>Ateliers de plantations participatives pour citoyens et écoles (6 demi-journées pour 2 personnes ou 12 pour 1 personne)</i>	6
<i>Ateliers découverte, d'entretien, de taille, cueillettes etc. (9 demi-journées)</i>	9
A.4. Ateliers pour la pérennisation	
<i>Participation à des réunions et ateliers co-organisés pour la pérennisation (3 ateliers)</i>	1,5
Coordination générale, documentation du processus	8
Evaluation et rapport final synthétique	1

D. MOYENS

16. Quels sont vos moyens actuels ?

Précisez, le cas échéant, la provenance des autres subsides

Financiers	Innoviris Co-create (400 000 euros) Commission communautaire française (75 000 euros) Bruxelles Environnement (20 000 euros + 40 000 euros)
Personnel en ETP	2,5 ETP
Locaux	/

17. Quels sont les besoins supplémentaires, par année, pris en charge par le contrat de quartier durable?

Voir en Annexe, le détail (poste par poste) des calculs des moyens financiers nécessaires pour les 4 ans.

Poste budgétaire	2019	2020	2021	2022	Total
Matériel & investissement ^[1] (achat ordinateur, imprimante, mobilier, fax, matériaux,...)					
Personnel (rémunérations brutes, cotisations patronales, indemnités, frais d'assurances, ...)	11.550€	5.225 €	3.575€	3.025€	23.375€
Fonctionnement (loyer, téléphone, eau, gaz, électricité, petit matériel de bureau, photocopies,...)	2.765€	1.80€	600€		5.345€
Total	14.315€	7.205€	4.175€	3.25€	28.720€

^[1] Les dépenses d'investissement supérieures à 5.000 € sont soumises à l'accord préalable et écrit de la Région.



	Humain			Matériel			
	Jours	Unité	Coût total		Coût unité	Nombre	Coût total
A.1. Détermination collective des différents types d'espaces pouvant accueillir des fruitiers							
<i>Interviews des acteurs clés du CdQ</i>	5	500	2500				
<i>Cartographie des terrains disponibles pour la plantation</i>	1,5	500	750	/	0	0	0
<i>Identification des contraintes réglementaires et de gouvernance liées à la plantation dans les terrains recensés</i>	1,5	500	750	/			0
<i>Synthèse et vulgarisation de la cartographie</i>	1	500	500	Impressions	100	1	100
A.2. Co-définition des attentes citoyennes à propos des types et des variétés de fruitiers désirés dans les espaces déterminés en A1 ; Esquisses en direct							
<i>Travail de vulgarisation en amont (liste de fruitiers, pollinisations croisées, avantages et inconvénients de chaque espèce etc.)</i>	3	500	1500	Mise en page et impressions	0,1	50	5
<i>Organisation des 3 ateliers de co-construction</i>	1	500	500	Catering	80	3	240
<i>Ateliers de co-construction citoyenne et esquisse en direct (3 demi-journées pour 2 personnes)</i>	3	500	1500				
<i>Esquisses retravaillées et définitives</i>	1	500	500	/	0	0	0
A.3. Ateliers horticoles participatifs							
<i>Ateliers de plantations participatives pour citoyens et écoles (6 demi-journées pour 2 personnes ou 12 pour 1 personne)</i>	6	500	3000	Plantes comestibles	3000	/	3000
<i>Ateliers découverte, d'entretien, de taille, cueillettes etc. (9 demi-journées)</i>	9	500	4500	Matériel horticole	2000		2000
A.4. Ateliers pour la pérennisation							
<i>Participation à des réunions et ateliers co-organisés pour la pérennisation (3 ateliers)</i>	1,5	500	750	/			
Coordination générale, documentation du processus	8	500	4000	/	0	0	0
Evaluation et rapport final synthétique	1	500	500	/	0	0	0
Sous-total	42,5	500	21250				5345
Frais généraux (10%)			2125				/
Total			23375				28720

Pour les plantes comestibles, prix calculé sur base de 140 petits fruitiers, grimpantes et plantes comestibles à 5€/pièce, 30 basses tiges à 20 euros + 20 moyennes tiges à 40 euros et 15 hautes tiges à 60 euros. Pour les moyens humains, les expériences requises sont : gestion de projet (5 ans d'expérience) et architecte paysagiste et gestion de processus participatifs complexes (voir CV).

Pour le matériel horticole : comprend tout le matériel nécessaire pour effectuer les ateliers (outils de jardinage, outils de greffe/boutures etc.). La matériel restera propriété du CQD une fois le projet terminé.



E. CONTINUATION DU PROJET

18. Avez-vous l'intention de poursuivre votre projet au-delà du plan quadriennal du contrat de quartier durable : OUI NON

Si oui :

- *Quelles démarches allez-vous entreprendre pour le pérenniser :*

Non, sauf en cas de demande citoyenne et émanant de l'administration communale de Jette. Dans tous les cas, tout sera mis en œuvre pour créer une communauté d'usagers impliqués dans la gestion et l'entretien des fruitiers qui auront été plantés. Des formations ultérieures en tailles et entretiens des fruitiers pourraient être organisées pour les participants qui le désirent.

Date et signature :

20/05/019, Simon De Muynck